

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Médecin de PMI	Direction	DGADSS Direction de la santé
Intitulé du métier de référence	Médecin de PMI	Service	PMI
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	A000000108
		Code métier*	

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	Contractuel
Filière	Médico-sociale	Cadre d'emploi	Médecins territoriaux
Grade détenu		Grades possibles	Ensemble des grades du CE

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Cholet	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Réunions possibles en soirées (associations, municipalités, consultations tardives)	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Respect des règles d'hygiène et d'asepsie liées à l'activité médicale
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Médecin Chef PMI	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)		
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	MDS – Tous les services de DGA- DSS et du Conseil général	
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	CAF – MSA – Associations – Mairies - élus	

- Services de l'Etat notamment : (DASS, Jeunesse et sport, Education nationale)
- Centres hospitaliers privés et publics
- Tous services de santé : santé scolaire, CAMSP, CMPP...
- Tous professionnels de santé (services publics, privés et libéraux)
- Gestionnaire et équipes de structures d'accueil de jeunes enfants

Contribution du poste d'activité du Département

Missions

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
Prévention médicale et médico-sociale pré et périnatale		
Consultations médicales des enfants de 0 à 6 ans		
Prévention médicale et médico-sociale des enfants porteurs de handicaps et accompagnement de leur famille		
Réalisation en écoles maternelles, pour les 3 à 4 ans, des bilans de santé et des actions médico-sociales		
Accompagnement de la parentalité (actions individuelles ou collectives)		
Prévention médico-sociale précoce, participation à l'évaluation de situation des mineurs en danger (protection de l'enfance)		
Gestion des agréments (assistants maternels et assistants familiaux). Participation au suivi des assistants maternels		
Profil de médecin référent sur le volet santé de la mission des assistants maternels exerçant en individuel ou en MAM (Maison d'Assistant Maternel)		
Conseil technique auprès des acteurs locaux : mis en place des lieux d'accueil des enfants. Instruction des dossiers		
Recueil de données statistiques et épidémiologiques. Utilisation des documents au titre de prévention		
Accueil et encadrement des stagiaires-médecins		
Conseil et accompagnement des professionnels de la MDS dans le domaine médical. Participation aux concertations		
Participation aux formations de remise à jour des connaissances et d'adaptation au poste		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité : I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Médecine : pédiatrie, gynécologie, santé publique... Secret médical et secret professionnel, code de déontologie médicale Législation concernant l'activité d'assistant maternel, d'assistant familial, lieux d'accueil, protection de l'enfance... Techniques rédactionnelles Conduite d'entretien Utilisation d'un ordinateur
------------------------------------	--

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	<p>S'assurer des bonnes conditions d'installation de la salle d'examen et de la salle d'attente</p> <p>Pratiquer un interrogatoire médical et un examen médical complet, vacciner</p> <p>Connaître et expliquer les procédures propres à l'institution (agrément, charte du signalement...)</p> <p>Recueillir, évaluer et transmettre des informations sur des situations de préventions et/ou de protection de l'enfance</p> <p>Apporter un éclairage médical dans les concertations, synthèses, évaluations, études de situations</p> <p>Participer au suivi des patientes en périodes prénatale avec les sages-femmes et les travailleurs médico-sociaux</p> <p>Visiter et/ou étudier sur plan, les locaux des lieux d'accueil des enfants</p> <p>Rédiger un rapport concernant les locaux visités et/ou sur les plans proposés</p> <p>Évaluer la pertinence du projet au regard des éléments recueillis, puis émettre un avis</p>
Savoir procédural (procédures)	<p>Rédiger l'ordonnance, compléter le carnet de santé, le dossier médical et renseigner la feuille de soins</p> <p>Connaître et appliquer les procédures propres au Conseil général : agrément des AF et AM ; charte de signalement...</p>
Savoir relationnel (relations humaines)	<p>Accueillir, observer, écouter l'enfant et sa famille ; savoir informer et orienter</p> <p>Conseiller les travailleurs médico-sociaux dans le domaine médical, savoir partager avec eux des informations dans le respect du secret professionnel et médical</p> <p>Accompagner la famille d'un enfant porteur d'un handicap</p> <p>Travailler en réseau avec les autres acteurs de santé dont les médecins hospitaliers, libéraux et santé scolaire...</p> <p>Travailler en partenariat (élus, CAF, associations...)</p>
Autres	
Évolution prévisible du poste	
Document élaboré ou mis à jour le :	25/04/2024